



CHAMPIONNAT LOISIRS

Tous les joueurs Loisirs doivent être licenciés, que le club choisisse d'engager une équipe en championnat ou non.

Les frais d'engagement sont gratuits

- * Date limite d'engagement le **30 septembre 2024**
- * Début du championnat le **12 octobre 2024**
- * Formule 8 journées - **6 journées, poules de 4** (Répartition géographique)
- **2 journées** (par niveau)
- * Création d'un groupe WhatsApp (avec Référents et coachs)
- * Pas de classement, bonne humeur et convivialité sont des priorités !

Planification des rencontres

Une rencontre par mois dans la mesure du possible, de novembre à avril (DATES 12/10 – 23/11-14/12 – 18/01 – 01/03 - 29/03). Le référent Loisirs choisit la date et après accord du club visiteur, dépose une dérogation sur FBI. (Possibilité -15j/ DATE/ +15 j)

Règlements particuliers

- * Sauf exception, seuls les joueurs avec une licence Loisirs peuvent participer au championnat (Il sera autorisé après demande préalable auprès du comité, la possibilité d'ajouter 2 joueurs maximum licenciés compétition)
- * Les équipes doivent être mixtes, en respectant la parité si possible de l'équipe adverse sur le terrain.
- * Le contre d'un homme sur une Femme n'est pas autorisé (Faute de quoi le ballon sera rendu à l'équipe qui attaque)
- * L'arbitrage est pris en charge par le comité qui désignera un arbitre (dans la mesure du possible)
- * Règlement FFBB classique pour tout le reste (Sanctions incluses)

Tournois de fin de saison 15JUIN (pour la localisation)

Jamborée féminin Date et Lieu à définir